

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI

INTITULÉ DU POSTE

Expert en opérations de modernisation et investissements immobiliers

Famille Professionnelle : Immobilier et équipement

Emploi type : IME-30-A Expert / expert immobilier

Catégorie : A

Corps :

Niveau :

Groupe RIFSEEP :

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

Site : Siège site Lyon Siège site Clermont-Ferrand Délégation territoriale

Direction : Direction de l'offre de soins (DOS)

Direction déléguée : Finances Performance

Pôle : Performance et Investissement

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux/Missions du pôle Performance et Investissement

L'enjeu stratégique pour la direction de l'offre de soins est d'améliorer l'accès à des soins de qualité, d'accompagner la modernisation de l'offre de soins avec un objectif d'efficience, en décloisonnant l'organisation des parcours de soins et en opérant un véritable virage ambulatoire. A ce titre, le pôle Performance et investissement définit et appuie les dispositifs d'appui à l'amélioration de la performance et l'animation de la filière dans ce domaine; il assure l'instruction des projets d'investissements (volet technique immobilier et volet performance), en lien avec le pôle contrôle financier et production médicale pour le volet financier et en lien avec les délégations territoriales concernées. Il participe également au pilotage régional des dialogues stratégiques et de gestion avec les établissements de santé concernés, ainsi qu'à l'appui aux dossiers sensibles et aux dossiers remontant au niveau national (DGOS/COPERMO) pour leur volet investissement et leur volet performance.

Le pôle performance et investissement :

- gère les procédures d'instruction des projets d'investissements : travail liée à l'instruction des projets d'investissements conformément aux principes définis dans la procédure régionale (volet organisation et performance / volet architectural/ volet financier). Le pôle travaille en transversalité avec les autres pôles (contrôle financier et production médicale), avec les délégations territoriales, avec la Direction de l'Autonomie. Il est chargé de la production des rapports d'analyse préparatoires aux décisions ; pilote des politiques d'appui à l'amélioration de la performance et modalités de suivi des établissements ;
- pilote les contrats de retour à l'équilibre financier et plans d'actions performance ;
- participe à l'accompagnement au niveau territorial des plans ou programmes nationaux visant à améliorer la qualité et la sécurité des soins, la modernisation et la transformation de l'offre pour la partie performance, notamment le virage ambulatoire.

Effectif du service : 12

Activités principales :

Au sein du pôle, l'expert immobilier intervient sur les champs de l'investissement immobilier et de la performance :

- Expertise technique, économique et financière des investissements des projets d'établissements hospitaliers
 - Instruction des projets immobiliers soumis à l'ARS par les établissements dans le cadre de la procédure régionale
 - Dialogue avec les établissements afin d'améliorer la qualité médico-économique des projets immobiliers (adéquation du dimensionnement capacitaire avec les projections démographiques et les prévisions d'activité, mise en œuvre des référentiels applicables en matière de performance immobilière (MAINH, ANAP...))
 - Participation au cadrage stratégique des démarches de schémas directeurs immobiliers
 - Aide au montage d'opérations immobilières complexes (coopérations public-privé, marchés de partenariats public-privé...)
- Participation à des groupes de travail (nationaux, régionaux, ou locaux) et animation du réseau de partenaires en matière d'immobilier de santé
- En lien étroite avec le chef du pôle P&I, coordination de démarches de diagnostics en matière d'efficacité médico-économique, d'analyse des plans d'actions d'économies et de contractualisation avec les ES en matière de retour à l'équilibre financier ou d'accompagnement à l'amélioration de leur efficacité, analyse de la performance attendue et du retour sur investissement des projets des établissements
- Participation en local aux programmes d'accompagnement des plans régionaux ou nationaux

L'expert intervient dans l'amélioration continue des processus d'instruction des projets immobiliers de l'ARS ARA et à la programmation régionale de l'investissement en santé. Le périmètre couvre l'ensemble de la région.

Le pôle fonctionne sur un principe bi-sites avec des implantations respectivement à Lyon et à Clermont. portefeuilles. Le poste actuel est publié sur le site de Lyon.

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Activités annexes :

L'expert est amené à intervenir également sur des projets immobiliers médico-sociaux (relevant de l'hébergement des personnes âgées dépendantes ou handicapées), notamment lorsque les projets sont de nature mixte sanitaire/médico-social. Il veille à la bonne coordination avec les Délégations départementales sur les thématiques dont il assure l'animation régionale.

Enfin, il contribue à l'animation de la filière « Offre de Soins » pour ce qui relève de son périmètre de missions.

COMPÉTENCES REQUISES (10) (cf. Répertoire des emplois et dictionnaire des compétences)

Connaissances (10)

E : expert (niv. 4) / M : maîtrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Connaissances du fonctionnement des institutions sanitaires et capacité à appréhender les enjeux institutionnels			x	
Connaissances techniques liées aux projets immobiliers	x			
Connaissance des procédures et acteurs de la construction (depuis l'élaboration de schémas directeurs immobiliers jusqu'à la réception de travaux)	x			
Connaissances des montages juridiques et financiers d'une opération immobilière	x			
Connaissances en matière de gestion de patrimoine immobilier			x	
Connaissances des référentiels applicables en termes de dimensionnement d'un établissement de santé		x		
Connaissances des spécificités réglementaires et fonctionnelles, des contraintes et enjeux dans les champs sanitaires et médico-sociaux		x		
Connaissances des critères d'évaluation de la performance globale d'un établissement de santé (hospidiag, certification HAS, bilans sociaux, comptes administratifs retraités, benchmarks régionaux...)			x	

Savoir-Faire (10)				
E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Conduite de projet, management de projet, fonctionnement en équipe projet	x			
Capacités d'analyse	x			
Capacités rédactionnelles		x		
Animation de réunions		x		
Savoir-Être (10)				
E : expert (niv. 4) / M : maitrise (niv. 3) / A : application (niv. 2) / N : notions (niv. 1)	Niveau requis			
	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Rigueur et autonomie	x			
Aptitude à rendre compte	x			
Sens du travail en équipe et du contact avec des instances extérieures à l'ARS	x			
Sens de l'organisation et capacité à anticiper des échéances	x			
Capacité à travailler en étant géographiquement isolé du pôle de rattachement et de la direction métier		x		
POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION				
<p>Lien hiérarchique : Missions effectuées sous la responsabilité du chef du pôle Performance et Investissement</p> <p>Liens fonctionnels : Services de la DOS à Lyon et à Clermont-Ferrand + délégations départementales Cellule immobilier de la Direction de l'Autonomie</p>				